



SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Québec, tenue le lundi 3 février 2020 à 17 heures, à l'hôtel de ville de Québec, 2, rue des Jardins, Québec.

Sont présents: Monsieur le conseiller Vincent Dufresne, vice-président

Monsieur le maire Régis Labeaume

Mesdames les conseillères et messieurs les conseillers :

Yvon Bussières	Rémy Normand
Anne Corriveau	Patrick Paquet
Alicia Despins	Jean Rousseau
Raymond Dion	Marie-Josée Savard
Jérémie Ernould	Dominique Tanguay
Jean-François Gosselin	Suzanne Verreault
Pierre-Luc Lachance	Steeve Verret
Sylvain Légaré	Émilie Villeneuve
Stevens Mélançon	Patrick Voyer
Michelle Morin-Doyle	

Sont également présents: Monsieur Luc Monty, directeur général
M^e Sylvain Ouellet, greffier
M^e Julien Lefrançois, assistant-greffier

Est absente: Madame la conseillère Geneviève Hamelin, présidente

Ouverture de la séance

À 17 heures, monsieur le vice-président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

CV-2020-0054 Adoption de l'ordre du jour

Conformément à l'article 77 du *Règlement sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil de la ville*, R.V.Q. 1722, monsieur le conseiller Rémy Normand, au nom du comité exécutif, demande de retirer le sommaire décisionnel TM2019-288 intitulé : « *Règlement sur les autorisations d'occupation de la voie publique*, R.V.Q. 2786 ».

Sur la proposition de monsieur le conseiller Yvon Bussières,
appuyée par madame la conseillère Anne Corriveau,
il est résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que modifié.
Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0055 **Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la ville tenue le 20 janvier 2020**

Sur la proposition de madame la conseillère Dominique Tanguay,
appuyée par madame la conseillère Anne Corriveau,
il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la ville tenue le 20 janvier 2020, tel que rédigé.
Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Rapport de monsieur le maire Régis Labeaume sur les décisions prises lors de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Québec tenue le 22 janvier 2020 et dépôt du procès-verbal

Monsieur le maire Régis Labeaume fait rapport des décisions prises lors de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Québec tenue le 22 janvier 2020 et dépose le procès-verbal.

Communications écrites au conseil

Aucun sujet n'est inscrit sous cette rubrique.

Matière nécessitant une consultation publique

Aucun sujet n'est inscrit sous cette rubrique.

Première partie de la période d'intervention générale des membres du conseil

Au début de la période d'intervention générale des membres du conseil, monsieur le président du conseil de la ville autorise madame la conseillère Alicia Despins à intervenir sur la *Semaine de prévention du suicide*, suite à la remise aux membres du conseil de l'épinglette « T'es important(e) pour moi ».

Ensuite, la période d'intervention générale, d'une durée de 90 minutes, est tenue à l'intention des membres du conseil.

Première période de questions des citoyens

Une période de questions, d'une durée maximale de 35 minutes, est tenue à l'intention des citoyennes et citoyens.

- Dépôt, par monsieur Claude L'Heureux, d'un document extrait du site Internet *RueSécure*;
- Dépôt, par monsieur Michaël Gosselin, d'un document démontrant son intérêt afin de devenir ambassadeur citoyen pour le projet de *Réseau structurant de transport en commun*.

Avis de proposition

Nouvel avis de proposition

Monsieur le conseiller Jean-François Gosselin dépose un avis de proposition demandant la tenue de séances de comité plénier trimestrielles sur l'avancement du projet de *Réseau structurant de transport en commun*.

Conformément à l'article 71 du *Règlement sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil de la ville*, R.V.Q. 1722, le texte de l'avis de proposition est référé au comité exécutif pour avis et rapport à la prochaine séance ordinaire du conseil de la ville.

Rapport du comité exécutif sur les avis de proposition

Aucun sujet n'est inscrit sous cette rubrique.

Proposition sans préavis

CV-2020-0056 Félicitations à monsieur Laurent Duvernay-Tardif et aux *Chiefs* de Kansas City pour leur victoire au 54^{ème} *Super Bowl*

Attendu que la finale du 54^e *Super Bowl* opposant les *Chiefs* de Kansas City aux *49ers* de San Francisco avait lieu le 2 février 2020 au Hard Rock Stadium à Miami;

Attendu que les *Chiefs* de Kansas City ont remporté le match par la marque 31-20 constituant seulement la troisième équipe de l'histoire du *Super Bowl* à effacer un retard de 10 points au quatrième quart;

Attendu qu'avec cet exploit, le joueur de ligne offensive monsieur Laurent Duvernay-Tardif est entré dans l'histoire comme étant le premier Québécois à remporter le trophée Vince-Lombardi;

Attendu qu'il faut également souligner le parcours hors du commun de ce joueur qui, tout en cheminant au sein de la *NFL*, a complété en 2018 ses études en médecine à l'*Université McGill*;

Attendu que monsieur Laurent Duvernay-Tardif est ainsi devenu le premier joueur actif de l'histoire de la *NFL* à décrocher un doctorat en médecine et le premier médecin à remporter le *Super Bowl* en tant que joueur sur le terrain;

Attendu que celui que le quotidien américain *Kansas City Star* a sacré « l'homme le plus intéressant de la *NFL* » est très engagé dans la communauté via la *Fondation LDT* qu'il a mise sur pied en 2017 avec sa conjointe madame Florence Dubé-Moreau afin de promouvoir l'activité physique et les arts dans la réussite scolaire;

Attendu que monsieur Laurent Duvernay-Tardif contribue aussi à d'autres causes philanthropiques telles que la *Fondation CHU Sainte-Justine*, la *Croix-Rouge*, les *Jeux de Montréal*, *Papier 2020 - Foire d'art contemporain* et les *Journées de la persévérance scolaire (JPS)*;

Attendu que grâce à son talent, son charisme, sa générosité et sa persévérance, monsieur Laurent Duvernay-Tardif aura laissé sa marque dans cette 100^e saison de la *NFL*, en plus d'être une source de fierté et d'inspiration pour tous les Québécois, particulièrement les jeunes, démontrant qu'il n'y a pas de limites aux rêves et aux ambitions;

En conséquence, sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Steeve Verret,

il est résolu que les membres du conseil de la ville félicitent monsieur Laurent Duvernay-Tardif et toute l'organisation des *Chiefs* de Kansas City pour leur victoire à la finale du 54^{ème} *Super Bowl*.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0057 Félicitations à Monseigneur Martin Laliberté pour son ordination épiscopale

Attendu que le dimanche 29 décembre 2019, à la Basilique–Cathédrale Notre–Dame de Québec, l'abbé Martin Laliberté, p.m.é., a été ordonné nouvel évêque auxiliaire de Québec;

Attendu que cette fonction l'amènera à seconder l'archevêque de Québec Monsieur le cardinal Gérard Cyprien Lacroix, aux côtés de l'évêque auxiliaire Monseigneur Marc Pelchat;

Attendu que Monseigneur Martin Laliberté est originaire de Charlesbourg et est titulaire d'un baccalauréat en théologie et d'un diplôme en pédagogie de l'*Université Laval*;

Attendu que Monseigneur Martin Laliberté, p.m.é., a été ordonné prêtre en 1995, qu'il œuvre comme missionnaire depuis de nombreuses années à l'étranger mais aussi au Québec, et qu'il a été supérieur général de la *Société des Missions Étrangères du Québec* depuis 2013;

En conséquence, sur la proposition de monsieur le conseiller Yvon Bussièrès, appuyée par monsieur le conseiller Jean Rousseau,

il est résolu que les membres du conseil de la ville félicitent Monseigneur Martin Laliberté, p.m.é., pour son ordination épiscopale et lui souhaite tout le succès dans ses nouvelles fonctions au service de la communauté diocésaine de Québec.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0058 Félicitations à tous les intervenants de la Ville de Québec pour sa deuxième place au palmarès mondial des 150 meilleures villes pour les familles par l'entreprise *Movinga*

Attendu que le 22 janvier 2020, l'entreprise d'origine allemande *Movinga* annonçait sur son site Internet son palmarès mondial des 150 meilleures villes pour les familles;

Attendu que Québec figure au 2^e rang de ce palmarès, brillant aux côtés de grandes villes européennes telles que Helsinki, Munich, Copenhague, Stockholm et Oslo et surpassant d'autres villes canadiennes telles que Toronto, Ottawa et Vancouver;

Attendu que pour déterminer le niveau d'attractivité de chaque ville, l'étude tenait compte de 16 facteurs, incluant l'abordabilité du logement, le coût de la vie par rapport aux revenus, l'éducation, le taux de chômage, la mobilité, le congé parental, l'inclusivité, la qualité de l'air et les soins de santé;

Attendu que le classement incluait également les résultats de deux sondages demandant aux parents d'évaluer les niveaux de sécurité et de convivialité propices au développement des familles;

Attendu qu'en octobre 2019, Québec fut aussi classée au 3^e rang des 10 meilleures petites villes au monde selon le magazine *Condé Nast Traveler*, et qu'en novembre, Québec figurait au 23^e rang des 50 plus belles villes au monde selon le site de réservation en ligne *Flight Network*;

En conséquence, sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,
appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu que les membres du conseil de la ville remercient tous ceux et celles qui contribuent de près ou de loin à faire de Québec une ville où il fait bon vivre et dont l'attractivité est reconnue à travers le monde entier.

Adoptée à l'unanimité.

Rapports du comité exécutif

Matières relevant de la compétence du conseil de la ville

CV-2020-0059 **Renouvellement du contrat d'entretien de logiciels et de progiciels LUDI^K (module de base, Internet organismes, Internet citoyen 2, tarification familiale et équipements +) (Dossier 34246) - AP2019-862 (CT-2460661) — (Ra-2173)**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Voyer,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'autoriser le renouvellement du contrat d'entretien de logiciels et de progiciels LUDI^K (module de base, Internet organismes, Internet citoyen 2, tarification familiale et équipements +) pour l'année 2020 (Dossier 34246) à *PG Solutions inc.*, pour une somme de 119 620 \$, excluant les taxes.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0060 **Entente de collaboration entre la Ville de Québec et le gouvernement du Québec, relative à des activités préparatoires, à la construction et à l'entretien d'un stationnement constitué d'un enrobé drainant et d'une chaussée réservoir (PSU187225) - Stationnement de la bibliothèque *Le Tournesol* - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles - IN2020-001 (Ra-2173)**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Steeve Verret,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu d'autoriser la conclusion de l'entente de collaboration entre la Ville de Québec et le gouvernement du Québec, relative à des activités préparatoires, à la construction et à l'entretien d'un stationnement constitué d'un enrobé drainant et d'une chaussée réservoir, en application de la répartition des responsabilités et des coûts de réalisation, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0061 **Reconnaissance de l'organisme à but non lucratif *La Maison des Petites Lucioles* - LS2020-006 (Ra-2173)**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Yvon Bussières,

appuyée par monsieur le conseiller Steeve Verret,

il est résolu de reconnaître *La Maison des Petites Lucioles* à titre d'organisme à portée municipale de niveau collaborateur.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0062 **Reconnaissance de l'organisme à but non lucratif *Choeur Azurythmes* - LS2020-007 (Ra-2173)**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Steeve Verret,

appuyée par monsieur le conseiller Yvon Bussières,

il est résolu de reconnaître l'organisme *Choeur Azurythmes* à titre d'organisme à portée municipale de niveau collaborateur.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0063 **Prise d'acte de la prise en paiement des sommes versées par la Ville de Québec pour constituer en 1995 une garantie de remboursement de prêt en vertu d'une convention signée avec la *Société de développement des entreprises culturelles* et avis de fermeture du dossier des prêts consentis par la *Société de développement des entreprises culturelles à Capitoile de Québec inc.* et de cette convention - AJ2020-001 (Ra-2174)**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Alicia Despins,

il est résolu :

- 1° de prendre acte de la prise en paiement de la garantie de remboursement de prêt établie en vertu de la convention intervenue entre la Ville de Québec et la *Société de développement des entreprises culturelles* (SODEC) en 1995, à la suite du défaut du *Capitole de Québec inc.* de rembourser l'ensemble des sommes prêtées par la *Société de développement des entreprises culturelles* et des intérêts courus au 1^{er} juillet 2019 que la Ville cautionnait par cette garantie de remboursement;
- 2° de mettre fin à la convention de 1995 avec la *Société de développement des entreprises culturelles*, en date du 3 février 2020.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0064 **Autorisation au conseil de l'Arrondissement de La Cité–Limoilou - Engagement de crédit relatif à l'entente entre la Ville de Québec et *Société de la rivière Saint-Charles*, relative à l'entretien sanitaire, l'entretien spécialisé et la surveillance des immeubles et des aménagements, installations, matériel et outillage du parc Victoria, du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2021 (Dossier 73026) - AP2020-003 (CT-2452655) — (Ra-2174)**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Steeve Verret,

appuyée par madame la conseillère Anne Corriveau,

il est résolu d'autoriser le conseil de l'Arrondissement de La Cité–Limoilou à engager le crédit de la Ville, relativement à la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Société de la rivière Saint-Charles*, relative à l'entretien sanitaire, l'entretien spécialisé et la surveillance des immeubles et des aménagements, installations, matériel et outillage du parc Victoria dans l'arrondissement de La Cité–Limoilou, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2021 par les autorités compétentes.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0065 **Autorisation au conseil de l'Arrondissement de Charlesbourg – Engagement de crédit relatif à l'entente entre la Ville de Québec et *Troubadours et Saltimbanques*, relative à la programmation des concerts et spectacles sur la scène du kiosque à musique du parc de la Commune, du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2022 (Dossier 73029) - AP2020-005 (CT-2458763) — (Ra-2174)**

Sur la proposition de madame la conseillère Michelle Morin-Doyle,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'autoriser le conseil de l'Arrondissement de Charlesbourg à engager le crédit de la Ville, relativement à la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Troubadours et Saltimbanques*, relative à la

programmation des concerts et spectacles sur la scène du kiosque à musique du parc de la Commune dans l'arrondissement de Charlesbourg, selon des conditions conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour les années 2021 et 2022 par les autorités compétentes.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0066 Entente triennale entre la Ville de Québec et *L'Institut Canadien de Québec*, relative au versement de subventions et de frais de gestion dans le cadre de *Québec, ville de littérature UNESCO* - **CU2019-118 (CT-2461254, CT-2465143) — (Ra-2174)**

Sur la proposition de madame la conseillère Alicia Despins,

appuyée par monsieur le conseiller Yvon Bussières,

il est résolu d'autoriser :

- 1° la conclusion de l'entente triennale entre la Ville de Québec et *L'Institut Canadien de Québec*, relative au versement annuel de subventions et de frais de gestion, pour les années 2020, 2021 et 2022, dans le cadre de *Québec, ville de littérature UNESCO*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel. Le versement des subventions et des frais de gestion 2021 et 2022 sont conditionnels à la conclusion de l'*Entente de développement culturel 2021-2023 MCC/Ville*;
- 2° la directrice du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales et le greffier de la ville, à signer ladite entente.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0067 Désignation d'une répondante de la Ville en matière d'accommodements religieux et création d'un comité consultatif - **DG2019-071 (Ra-2174)**

Sur la proposition de madame la conseillère Émilie Villeneuve,

appuyée par monsieur le conseiller Yvon Bussières,

il est résolu :

- 1° de désigner madame Sylvie Fournier, adjointe à la direction au Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, comme répondante de la Ville en matière d'accommodements religieux;
- 2° de créer un comité consultatif afin d'aider la répondante à formuler des recommandations ou des avis dans le cadre du traitement des demandes reçues, constitué de :
 - madame Sylvie Fournier, responsable du comité;

- le directeur ou la directrice de la Division du développement communautaire et social du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire;
- madame Véronique Fortier, conseillère en ressources humaines;
- Me Isabelle Chouinard, directrice de la Division du droit public du Service des affaires juridiques;
- madame Chantale Émond, directrice de la Division des arts et des bibliothèques du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0068 Application de paiements comptant des immobilisations de compétence de proximité de la Ville aux projets d'immobilisations du programme des immobilisations 2020–2024 - FN2020-003 (Ra-2174)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu d'autoriser l'application de paiements comptant des immobilisations aux projets d'immobilisations du programme des immobilisations 2020-2021-2022-2023-2024, pour la somme de 2 450 000 \$, tel que présenté à l'annexe A jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0069 Appropriation d'un montant à même les *Fonds réservés aux fins de parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels* des arrondissements et de l'ensemble de la Ville - LS2020-002 (Ra-2174)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Steeve Verret,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu :

- 1° de modifier la fiche PIQ 2022047-V pour hausser le niveau de réalisation de l'année 2020 du Service des loisirs, sports et vie communautaire d'un montant de 80 000 \$ au projet du parc Chabot, afin de réparer la surface de la patinoire pour y ligner des terrains de pickellball;
- 2° d'approprier 1 580 649 \$ à même le *Fonds réservé aux fins de parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels* des arrondissements, pour la réalisation de divers projets de parcs et d'équipements récréatifs, selon les fonds disponibles des arrondissements suivants :
 - Cité-Limoilou : 64 649 \$;
 - Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge : 453 000 \$;

- Les Rivières : 40 000 \$;
- Charlesbourg : 350 000 \$;
- Beauport : 500 000 \$;
- La Haute-Saint-Charles : 173 000 \$;

3° d'approprier un montant de 1 711 000 \$ à même le *Fonds réservé aux fins de parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels* de l'ensemble de la Ville pour la réalisation de divers projets de parcs et d'équipements récréatifs.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition de monsieur le conseiller Steeve Verret, les membres du conseil acceptent à l'unanimité que les sommaires RH2020-043, RH2020-044, RH2020-046, RH2020-051 et RH2020-052 soient soumis en bloc pour adoption.

CV-2020-0070 Désignation de membres au comité de retraite du *Régime de retraite des cadres de la Ville de Québec* - RH2020-043 (Ra-2174)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu de désigner monsieur Mario Blanchette, du Service des projets industriels et de la valorisation, madame France Bilodeau, consultante, monsieur Sylvain Nadeau, du Service des finances, monsieur Jean-Pierre Gagnon et madame Cindy Gendron, du Service des ressources humaines, à titre de représentants désignés de l'employeur au sein du comité de retraite du *Régime de retraite des cadres de la Ville de Québec*, à compter du 26 février 2020, et ce, jusqu'au 25 février 2023.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0071 Désignation de membres au comité de retraite du *Régime de retraite des fonctionnaires de la Ville de Québec* - RH2020-044 (Ra-2174)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu de désigner madame France Bilodeau, consultante, messieurs Jean-Pierre Gagnon et Éric Girard du Service des ressources humaines, ainsi que monsieur Sylvain Nadeau, du Service des finances, à titre de représentants désignés de l'employeur au sein du comité de retraite du *Régime de retraite des fonctionnaires de la Ville de Québec*, à compter du 26 février 2020, et ce, jusqu'au 25 février 2023.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0072 Désignation de membres au comité de retraite du *Régime de retraite des pompiers de la Ville de Québec* - RH2020-046 (Ra-2174)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu de désigner monsieur Jean-Pierre Gagnon, du Service des ressources humaines, madame France Bilodeau, consultante, ainsi que mesdames Marie Pouliot et Chantal Pineault, du Service des finances, à titre de représentants désignés de l'employeur au sein du comité de retraite du *Régime de retraite des pompiers de la Ville de Québec*, à compter du 26 février 2020 jusqu'au 25 février 2023.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0073 Désignation de membres au comité de retraite du *Régime de retraite du personnel professionnel de la Ville de Québec* - RH2020-051 (Ra-2174)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu de désigner madame Manon Pelletier, du Service des finances, madame France Bilodeau, consultante, monsieur Jean-Pierre Gagnon et madame Alexandra Harvey-Devault, du Service des ressources humaines, à titre de représentants désignés de l'employeur au sein du comité de retraite du *Régime de retraite du personnel professionnel de la Ville de Québec*, à compter du 26 février 2020, et ce, jusqu'au 25 février 2023.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0074 Désignation de membres au comité de retraite du *Régime de retraite des policiers et policières de la Ville de Québec* - RH2020-052 (Ra-2174)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu de désigner monsieur Jean-Pierre Gagnon, du Service des ressources humaines, madame France Bilodeau, consultante, ainsi que mesdames Marie Pouliot et Chantal Pineault, du Service des finances, à titre de représentants désignés de l'employeur au sein du comité de retraite du *Régime de retraite des policiers et policières de la Ville de Québec*, à compter du 26 février 2020, et ce, jusqu'au 25 février 2023.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Matières à soumettre au conseil d'agglomération

Monsieur le vice-président Vincent Dufresne quitte temporairement son siège et monsieur le vice-président substitut Sylvain Légaré le remplace à la présidence, conformément à l'article 26 du *Règlement sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil de la ville*, R.V.Q. 1722. Il est 19 h 10.

En l'absence de monsieur le maire Régis Labeaume, au moment de soumettre la proposition, madame la mairesse suppléante Michelle Morin-Doyle propose le rapport AP2019-849 devant être présenté à la séance du conseil d'agglomération de Québec du 5 février 2020.

CV-2020-0075 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication de contrats pour des travaux d'entretien des aménagements paysagers - 2020 à 2022 (Appel d'offres public 64671) - AP2019-849 (CT-2446413, CT-2446422, CT-2446424, CT-2446538, CT-2446541, CT-2446545, CT-2446547, CT-2446551, CT-2446556, CT-2446564-2446574) — (Ra-2173)**

Sur la proposition de madame la conseillère Michelle Morin-Doyle,

appuyée par madame la conseillère Suzanne Verreault,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, aux firmes suivantes, des contrats pour des travaux d'entretien des aménagements paysagers - 2020 à 2022, du 1^{er} avril 2020 au 15 novembre 2022, conformément à la demande publique de soumissions 64671 et selon les prix soumis pour chacun des lots, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 et 2022 par les autorités compétentes :

- Lot 1 : *Villéco inc.*, pour une somme de 608 490,38 \$, excluant les taxes, selon sa soumission du 19 novembre 2019;
- Lot 2 : *Villéco inc.*, pour une somme de 542 430,70 \$, excluant les taxes, selon sa soumission du 19 novembre 2019;
- Lot 3 : *Entretiens David Gosselin inc.*, pour une somme de 561 388,50 \$, excluant les taxes, selon sa soumission du 19 novembre 2019;
- Lot 5 : *Paysagiste Idée Concept inc.*, pour une somme de 424 057,15 \$, excluant les taxes, selon sa soumission du 25 novembre 2019;
- Lot 6 : *Verdure Royale inc.*, pour une somme de 289 158 \$, excluant les taxes, selon sa soumission du 26 novembre 2019;

- Lot 7 : *Entretiens David Gosselin inc.*, pour une somme de 276 423,60 \$, excluant les taxes, selon sa soumission du 19 novembre 2019;
- Lot 8 : *Villéco inc.*, pour une somme de 413 317,87 \$, excluant les taxes, selon sa soumission du 19 novembre 2019;
- Lot 9 : *Concept Design Paysagiste*, pour une somme de 378 781,50 \$, excluant les taxes, selon sa soumission du 19 novembre 2019;
- Lot 10 : *Paysagiste Idée Concept inc.*, pour une somme de 472 316,95 \$, excluant les taxes, selon sa soumission du 25 novembre 2019;
- Lot 11 : *Concept Design Paysagiste*, pour une somme de 349 446,45 \$, excluant les taxes, selon sa soumission du 19 novembre 2019;
- Lot 13 : *Concept Design Paysagiste*, pour une somme de 377 667,78 \$, excluant les taxes, selon sa soumission du 19 novembre 2019;
- Lot 14 : *Gestion Vert-Sol-Eau inc.*, pour une somme de 584 115 \$, excluant les taxes, selon sa soumission renégociée du 25 novembre 2019.

Monsieur le vice-président substitut s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0076 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le renouvellement du contrat pour la maintenance et le soutien à l'utilisation du progiciel de paie et de gestion des ressources humaines (VIP), pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 (Dossier 42418) - AP2019-859 (CT-2460282) — (Ra-2173)

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *DLGL Bureau d'affaires ltée*, du contrat en vue de renouveler la maintenance et le soutien à l'utilisation du progiciel de paie et de gestion des ressources humaines (VIP), pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, conformément à sa proposition, comme suit :

- Maintenance du progiciel, pour une somme de 145 074,41 \$, excluant les taxes;
- T.S.O. (Transfert Support Operationnel), pour une somme de 103 500 \$, excluant les taxes;
- Soutien à la production, pour une somme de 122 500 \$, excluant les taxes.

Monsieur le vice-président substitut s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0077 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le renouvellement du contrat de services de soutien et de maintenance pour le logiciel *Csoft* pour l'année 2020 (Dossier 42040) - AP2019-863 (CT-2459394) — (Ra-2173)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *Tetra Tech QI inc.*, du contrat pour le renouvellement des services de soutien et de maintenance pour le logiciel *Csoft* pour l'année 2020 (Dossier 42040), pour une somme de 170 637 \$, excluant les taxes, conformément à son offre de services du 5 décembre 2019 jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le vice-président substitut s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0078 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adhésion de la Ville de Québec à l'entente de services professionnels *Oracle* du Centre de services partagés du Québec pour des ressources spécialisées *Oracle eBusiness* (Dossier 52427) - AP2020-006 (CT-2461070) — (Ra-2173)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'approbation de l'adhésion de la Ville de Québec à l'entente de services professionnels *Oracle* du Centre de services partagés du Québec pour des ressources spécialisées *Oracle eBusiness*;
- 2° l'autorisation, au directeur du Service des approvisionnements ou son représentant, de signer tous les documents du Centre de services partagés du Québec nécessaires à ladite adhésion;
- 3° l'approbation d'une dépense de 127 761,17 \$, excluant les taxes, pour les services professionnels de ressources spécialisées *Oracle eBusiness*.

Monsieur le vice-président substitut s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0079 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication de contrats pour des travaux d'entretien sanitaire sur demande - 3 lots (Appel d'offres public 64726) - AP2020-022 (Ra-2173)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, aux firmes suivantes, des contrats pour les travaux d'entretien sanitaire sur demande (3 lots), du 1^{er} février 2020 au 31 janvier 2022, conformément à la demande publique de soumissions 64726 et aux prix unitaires de leurs lots respectifs, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 et 2022 par les autorités compétentes :

- Lots 1 et 2 : *GRH Entretien inc.*, pour une somme de 1 012 840 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 64726 et aux prix unitaires de sa soumission du 6 janvier 2020;
- Lot 3 : *Conciergerie McKinnon inc.*, pour une somme de 304 898,50 \$, taxes récupérables à 100%, conformément à la demande publique de soumissions 64726 et aux prix unitaires de sa soumission du 6 janvier 2020.

Monsieur le vice-président substitut s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0080 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le budget pour l'exercice financier 2020 de la Société municipale d'habitation Champlain - SO2020-001 (Ra-2173)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'approbation intégrale du budget 2020 de la *Société municipale d'habitation Champlain* (SOMHAC);
- 2° la mise à la disposition de la SOMHAC d'un fonds de roulement n'excédant pas 1 000 000 \$ pour l'année 2020, tel que prévu à l'article 3.3 des lettres patentes de la SOMHAC.

Monsieur le vice-président substitut s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0081 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du Règlement de l'agglomération sur des travaux relatifs à l'augmentation de la réserve d'eau potable à l'usine de traitement d'eau de Québec et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1248 - TE2019-002 (Ra-2173)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par madame la conseillère Suzanne Verreault,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur des travaux relatifs à l'augmentation de la réserve d'eau potable à l'usine de traitement d'eau de Québec et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1248;
- 2° l'appropriation de 2 550 000 \$ à même le fonds général de l'agglomération, soit une somme équivalente à 10% du montant de la dépense prévue par le Règlement R.A.V.Q. 1248. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.

Monsieur le vice-président substitut s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0082 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du Règlement de l'agglomération sur des travaux de réfection et de mise aux normes de l'usine de traitement d'eau potable de Sainte-Foy et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1320 - TE2019-011 (Ra-2173)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par madame la conseillère Suzanne Verreault,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur des travaux de réfection et de mise aux normes de l'usine de traitement d'eau potable de Sainte-Foy et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1320;
- 2° l'appropriation de 1 310 000 \$ à même le fonds général de l'agglomération, soit une somme équivalente à 10% du montant de la dépense prévue par le Règlement R.A.V.Q. 1320. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.

Monsieur le vice-président substitut s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0083 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication de contrats d'entretien sur coupe-feux 2020 (Appel d'offres public 64778) - AP2019-858 (CT-2453382) — (Ra-2174)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *Informatique Pro-Contact inc.*, des contrats d'entretien sur coupe-feux, pour la période du 21 janvier 2020 au 23 mai 2021, et l'acquisition d'un analyseur de journaux incluant le contrat d'entretien d'une période de trois ans, pour une somme de 201 694 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 64778 et aux prix unitaires de sa soumission du 5 décembre 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 et 2022 par les autorités compétentes.

Monsieur le vice-président substitut s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0084 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication de contrats pour la fourniture de batteries pour les unités du parc véhiculaire (2 lots) (Appel d'offres public 64813) - AP2020-041 (Ra-2174)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *Du-So / Jac-Sil inc.*, des contrats pour la fourniture de batteries pour les unités du parc véhiculaire pour les deux lots, à partir de la date d'adjudication, pour une période de quatre ans, pour une somme de 684 668,32 \$, excluant les taxes, pour le lot 1, et de 94 537,44 \$, excluant les taxes, pour le lot 2, conformément à la demande publique de soumissions 64813 et selon les prix unitaires de sa soumission du 6 janvier 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2024 par les autorités compétentes.

Monsieur le vice-président substitut s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0085 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le renouvellement du contrat pour le support et l'entretien annuel du logiciel TFP (Dossier 42511) - AP2020-074 (CT-2465335) — (Ra-2174)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du renouvellement du contrat pour le support et l'entretien annuel du logiciel *TFP* pour les années 2020 à 2022 inclusivement (Dossier 42511), adjugé à *PG Solutions inc.*, pour une somme de 655 930 \$, excluant les taxes, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 et 2022 par les autorités compétentes.

Monsieur le vice-président substitut s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0086 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'avenant à l'entente entre la Ville de Québec et *Techno14 Immobilier inc.*, relatif à la modification des dates de fin et de réclamation finale du projet *Certification LEED du siège social de Eddyfi NDT inc.* - **DE2020-033** (Ra-2174)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Pierre-Luc Lachance,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'avenant à l'entente entre la Ville de Québec et *Techno14 Immobilier inc.*, relatif à la modification des dates de fin et de réclamation finale du projet *Certification LEED du siège social de Eddyfi NDT inc.*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'avenant joint au sommaire décisionnel.

Monsieur le vice-président substitut s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0087 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais*, R.A.V.Q. 1321 - **FN2020-009** (Ra-2174)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais*, R.A.V.Q. 1321.

Monsieur le vice-président substitut s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0088 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le renouvellement de la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance internationale des employés de scène, de théâtre, techniciens de l'image, artistes et métiers connexes des États-Unis, ses territoires et du Canada, section locale 523, Québec, 2019–2023* - **RH2019-1158** (Ra-2174)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'approbation du renouvellement de la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance internationale des employés de scène, de théâtre, techniciens de l'image, artistes et métiers connexes des États-Unis, ses territoires et du Canada, section locale 523, Québec*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées aux documents joints au sommaire décisionnel;
- 2° le mandat au Service des ressources humaines pour qu'il modifie ladite convention collective, selon des conditions conformes à celles mentionnées audit sommaire;
- 3° l'autorisation au Service des finances à procéder aux virements budgétaires nécessaires.

Monsieur le vice-président substitut s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Monsieur le vice-président Vincent Dufresne reprend son siège. Il est 19 h 24.

CV-2020-0089 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le renouvellement du recueil des *Conditions de travail des cadres de la Direction générale et des directeurs de service et d'arrondissement de la Ville de Québec, 2019–2023* - RH2020-017 (Ra-2174)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'approbation du renouvellement du recueil des *Conditions de travail des cadres de la Direction générale et des directeurs de service et d'arrondissement de la Ville de Québec*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées aux documents joints au sommaire décisionnel;
- 2° le mandat au Service des ressources humaines pour qu'il modifie ledit recueil, selon des conditions conformes à celles mentionnées audit sommaire;
- 3° l'autorisation au Service des finances à procéder aux virements budgétaires nécessaires.

Monsieur le maire Régis Labeaume demande le vote.

Ont voté en faveur : monsieur le maire Régis Labeaume, mesdames les conseillères et messieurs les conseillers Yvon Bussièrès, Anne Corriveau, Alicia Despins, Raymond Dion, Jérémie Ernould, Pierre-Luc Lachance, Sylvain Légaré, Michelle Morin-Doyle, Rémy Normand, Jean Rousseau, Marie-Josée Savard, Dominique Tanguay, Suzanne Verreault, Steeve Verret, Émilie Villeneuve, Patrick Voyer.

Ont voté contre : messieurs les conseillers Jean-François Gosselin, Stevens Mélançon et Patrick Paquet.

En faveur : 17 Contre : 3

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à la majorité

CV-2020-0090 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la modification au contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur Charles Marceau (ID. 021486) à titre de directeur du Service du développement économique et des grands projets - RH2020-036 (CT-RH2020-036) — (Ra-2174)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la modification du contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur Charles Marceau (ID. 021486), directeur du Service du développement économique et des grands projets (D085) (poste no 35129), selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'addenda au contrat d'engagement joint au sommaire décisionnel.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0091 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la modification au contrat d'engagement entre la Ville de Québec et madame Marie-Christine Magnan (ID. 009709) à titre de directrice du Service des communications - RH2020-038 (CT-RH2020-038) — (Ra-2174)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la modification du contrat d'engagement entre la Ville de Québec et madame Marie-Christine Magnan (ID. 009709), directrice du Service des communications (D085) (poste no 30685), selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'addenda au contrat d'engagement joint au sommaire décisionnel.

Monsieur le maire Régis Labeaume demande le vote.

Ont voté en faveur : monsieur le maire Régis Labeaume, mesdames les conseillères et messieurs les conseillers Yvon Bussières, Anne Corriveau, Alicia Despins, Raymond Dion, Jérémie Ernoult, Jean-François Gosselin, Pierre-Luc Lachance, Sylvain Légaré, Stevens Mélançon, Michelle Morin-Doyle, Rémy Normand, Patrick Paquet, Jean Rousseau, Marie-Josée Savard, Dominique Tanguay, Suzanne Verreault, Steeve Verret, Émilie Villeneuve et Patrick Voyer.

Ont voté contre : Aucun membre du conseil.

En faveur : 20 Contre : 0

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0092 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la création du poste de directeur associé de l'Arrondissement de La Cité–Limoilou et du contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur Alain Perron (ID. 006029) - RH2020-061 (CT-RH2020-061) — (Ra-2174)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° la création de l'emploi et le poste de directeur associé de l'Arrondissement de La Cité–Limoilou, classe DS1 - sans sécurité d'emploi, selon l'échelle de traitement du *Recueil des conditions de travail des cadres de la Direction générale et des directeurs de service et d'arrondissement de la Ville de Québec*;
- 2° l'autorisation de la conclusion du contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur Alain Perron (ID. 006029), pour agir à titre de directeur associé de l'Arrondissement de La Cité–Limoilou, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au contrat d'engagement joint au sommaire décisionnel;
- 3° l'autorisation au Service des finances à procéder aux virements budgétaires nécessaires.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0093 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la modification au contrat d'engagement entre la Ville de Québec et madame Isabelle Dubois (ID. 027929) à titre de directrice de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge - RH2020-078 (CT-RH2020-078) — (Ra-2174)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la modification du contrat d'engagement entre la Ville de Québec et madame Isabelle Dubois (ID. 027929), directrice de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge (D081) (poste no 34583), selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'addenda au contrat d'engagement joint au sommaire décisionnel.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0094 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et *Programme d'encadrement clinique et d'hébergement – PECH*, relative à des services d'intervenants spécialisés en santé mentale afin de répondre aux besoins d'accompagnement des personnes en crise psychosociale ou psychiatrique ou judiciairisées (Dossier 73021) - **AP2020-012** (CT2462822) — (Ra-2175)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Programme d'encadrement clinique et d'hébergement – PECH*, relative à des services d'intervenants spécialisés en santé mentale afin de répondre aux besoins d'accompagnement des personnes en crise psychosociale ou psychiatrique ou judiciairisées, pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2022, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 et 2022 par les autorités compétentes.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0095 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le remplacement d'un membre au sein du conseil d'administration du *Réseau de transport de la Capitale* - **DG2020-009** (Ra-2175)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, la nomination de monsieur le conseiller Sylvain Légaré à titre de membre du conseil d'administration du *Réseau de transport de la Capitale*, en remplacement de madame la conseillère Marie-Josée Savard, jusqu'au 21 novembre 2021, ou jusqu'à ce qu'il soit remplacé ou désigné de nouveau.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Matières soumises au conseil de la ville par un conseil d'arrondissement

Aucun sujet n'est inscrit sous cette rubrique.

Matière prévue à l'ordre du jour supplémentaire

Aucun sujet n'est inscrit sous cette rubrique.

Avis de motion et projet de règlement

AM-2020-0096 *Avis de motion relatif au Règlement sur des interventions en matière de transport, de travaux routiers, de pistes cyclables, d'éclairage, de signalisation et de systèmes de transport intelligent sur le réseau routier municipal à l'exclusion du réseau artériel à l'échelle de l'agglomération et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 2828, et dépôt du projet de règlement - [TM2019-307](#) (Ra-2173)*

Monsieur le conseiller Rémy Normand donne avis qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption un règlement ordonnant diverses interventions en matière de transport, de travaux routiers, de pistes cyclables, d'éclairage, de signalisation et de systèmes de transport intelligent sur le réseau routier municipal, à l'exclusion du réseau artériel à l'échelle de l'agglomération ainsi que l'octroi des contrats de services professionnels et techniques et l'embauche du personnel y afférents de même que l'acquisition des immeubles et des servitudes et le versement des contributions financières requis aux fins desdits travaux.

Ce règlement prévoit une dépense de 20 250 000 \$ pour les travaux, les services professionnels et techniques, l'embauche du personnel, l'acquisition des biens et le versement des contributions financières ainsi ordonnés et décrète un emprunt du même montant.

Le projet de ce règlement est déposé au conseil.

CV-2020-0097 *Appropriation de 2 025 000 \$ à même le fonds général de la Ville - [TM2019-307](#) (Ra-2173)*

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu d'approprier un montant de 2 025 000 \$ à même le fonds général de la Ville soit une somme équivalente à 10 % du montant de la dépense prévue par le Règlement R.V.Q. 2828. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0098 **Adoption du projet de *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à diverses dispositions*, R.V.Q. 2827 - PA2020-003 (Ra-2174)**

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par monsieur le conseiller Steeve Verret,

il est résolu d'adopter le projet de *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à diverses dispositions*, R.V.Q. 2827.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

AM-2020-0099 **Avis de motion relatif au *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à diverses dispositions*, R.V.Q. 2827 - PA2020-003 (Ra-2174)**

Madame la conseillère Marie-Josée Savard donne avis qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption un règlement modifiant le *Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme* et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à diverses dispositions.

Tout d'abord, il précise les dispositions relatives aux aires de préparation d'aliments associées à un magasin d'alimentation afin que seule la superficie de plancher accessible au public soit considérée dans le calcul de la superficie de plancher autorisée.

De plus, il supprime l'exigence que le mur mitoyen de deux bâtiments accessoires à un usage de la classe *Habitation* soit fabriqué de matériaux incombustibles ou recouvert de matériaux incombustibles.

Également, il supprime la limite de projection au sol d'un bâtiment accessoire à un bâtiment de la classe *Habitation* de plus de douze logements.

D'autre part, il permet l'agrandissement d'un bâtiment dérogatoire protégé même si le pourcentage minimal d'occupation au sol ou la superficie minimale d'aire d'agrément prescrite n'est pas atteint ou que la largeur minimale de la façade principale d'un bâtiment principal prescrite n'est pas atteinte.

De même, un bâtiment dérogatoire protégé peut désormais être reconstruit même si la profondeur de la cour latérale non conforme n'atteint pas 80 % de la marge prescrite.

En outre, les bâtiments accessoires détachés d'un bâtiment principal de la classe *Habitation* sont soustraits de l'application des dispositions du *Code de construction du Québec*.

Finalement, ce règlement ajoute des normes de construction pour les murs d'un bâtiment accessoire détaché d'un bâtiment principal de la classe *Habitation*.

CV-2020-0100 **Adoption du projet de Règlement modifiant le Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement relativement à la création d'une aire de grande affectation industrielle située au nord de la rue de la Faune et à l'est du boulevard de la Colline, R.V.Q. 2829 - PA2020-001 (Ra-2174)**

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par monsieur le conseiller Steeve Verret,

il est résolu d'adopter le projet de *Règlement modifiant le Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement relativement à la création d'une aire de grande affectation industrielle située au nord de la rue de la Faune et à l'est du boulevard de la Colline, R.V.Q. 2829.*

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

AM-2020-0101 **Avis de motion relatif au Règlement modifiant le Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement relativement à la création d'une aire de grande affectation industrielle située au nord de la rue de la Faune et à l'est du boulevard de la Colline, R.V.Q. 2829 - PA2020-001 (Ra-2174)**

Madame la conseillère Marie-Josée Savard donne avis qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption un règlement modifiant le *Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement* relativement à la création d'une aire de grande affectation industrielle située au nord de la rue de la Faune et à l'est du boulevard de la Colline.

Plus précisément, ce règlement crée une aire de grande affectation industrielle à contrainte élevée à même une partie d'une aire de grande affectation résidentielle et une partie d'une aire de grande affectation commerciale. La partie du territoire touché est située approximativement à l'est du boulevard de la Colline, au sud de la rue privée Chef Thonnakona, à l'ouest de la rue Ernest-Verret et au nord de la rue de la Faune.

Finalement, ce règlement modifie la densité d'occupation du sol pour retirer les densités relatives à l'habitation.

AM-2020-0102 **Avis de motion relatif au Règlement sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais, R.V.Q. 2830, et dépôt du projet de règlement - FN2020-008 (Ra-2174)**

Monsieur le conseiller Rémy Normand donne avis qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption un règlement édictant le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais qui relèvent de la compétence du conseil de la ville.

Ce règlement abroge le Règlement R.V.Q. 2749.

Ce règlement a effet à compter du 1^{er} mars 2020.

Le projet de ce règlement est déposé au conseil.

AM-2020-0103 **Avis de motion relatif au Règlement modifiant le Règlement intérieur sur l'organisation administrative de la Ville relativement à des changements de responsabilités au sein des directions d'arrondissement, R.V.Q. 2835, et dépôt du projet de règlement - DG2020-006 (Ra-2174)**

Monsieur le conseiller Patrick Voyer donne avis qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption un règlement modifiant le *Règlement intérieur sur l'organisation administrative de la Ville* afin de transférer à la direction de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou la responsabilité de la gestion du territoire et de transférer à la direction de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge celle de l'entretien des voies de circulation.

Le projet de ce règlement est déposé au conseil.

AM-2020-0104 **Avis de motion relatif au Règlement sur des travaux, des services professionnels et techniques et le personnel requis pour la réalisation de projets relevant de la compétence de proximité de la ville et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 2836, et dépôt du projet de règlement - IN2019-038 (Ra-2174)**

Monsieur le conseiller Steeve Verret donne avis qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption un règlement ordonnant des travaux de réfection et de construction d'infrastructures municipales ainsi que l'octroi des contrats de services professionnels et techniques et l'embauche du personnel y afférents de même que l'acquisition d'immeubles et de servitudes ainsi que le versement de subventions et de contributions financières, le tout aux fins de la réalisation de projets relevant de la compétence de proximité de la ville.

Ce règlement prévoit une dépense de 16 873 000 \$ pour les travaux, les services professionnels et techniques, l'embauche du personnel, l'acquisition des biens et le versement de subventions et de contributions financières ainsi ordonnés et décrète un emprunt du même montant remboursable sur une période de quinze ans.

Le projet de ce règlement est déposé au conseil.

CV-2020-0105 **Appropriation de 1 687 300 \$ à même le fonds général de la Ville - IN2019-038 (Ra-2174)**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Steeve Verret,
appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu d'approprier un montant de 1 687 300 \$ à même le fonds général de la ville, soit une somme équivalente à 10 % du montant de la dépense prévue par le règlement R.V.Q. 2836. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Adoption des règlements

CV-2020-0106 *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à diverses dispositions, R.V.Q. 2731 - PA2019-122 (Ra-2171)*

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par monsieur le conseiller Steeve Verret,

il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à diverses dispositions, R.V.Q. 2731.*

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Deuxième période de questions des citoyens

- Dépôt, par monsieur Claude L'Heureux, d'un document intitulé « Plan d'urgence pour réduire l'impact environnemental de la Ville de Québec »

Deuxième partie de la période d'intervention générale des membres du conseil

Une deuxième période d'intervention générale est tenue à l'intention des membres du conseil.

Clôture de la séance

Conformément aux dispositions de l'article 37 du *Règlement sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil de la ville*, R.V.Q. 1722, monsieur le vice-président déclare la séance close à 20 h 22.

Vincent Dufresne
Vice-président

Sylvain Ouellet
Greffier

Sylvain Légaré
Vice-président substitut

SO/ad